

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Diplôme de niveau 3 - RNCP 38565 – Date d'échéance 31-12-2028

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Devenir un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Le Professionnel formé aura développé des compétences pour animer des activités d'éveil et réaliser des activités de soins du quotidien auprès d'enfants dans des structures d'accueil collectif ou à domicile.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Durée : 1 an ou 2 ans

Rythme annuel :

- 12 semaines en alternance pour un parcours en 2 ans (420h par an)

- 2 ou 3 jours de formation par semaine en alternance durant 24 semaines pour un parcours en 1 an (436h)

Statut : apprentissage

Délai d'entrée en formation : jusqu'au début de la formation en septembre. Passé ce délai, contacter l'établissement

LE + DE LA MFR

- Une pédagogie de projet
- Des travaux de groupes et travaux pratiques
- Des visites de structures Petite Enfance
- Des interventions de professionnels
- Une mobilité
- Projet de solidarité / ouverture culturelle

LES TARIFS en annexe

Demi-Pension

Pension complète

LES CHIFFRES CLES

Résultats Examens



Persévérance Insertion



PRE-REQUIS

Être âgé de 16 ans à 29 ans à la signature du contrat d'apprentissage ou avoir 15 ans après une classe de 3^{ème}. Sans limitation si RQTH.

Avoir validé un diplôme de niveau 3 ou supérieur pour prétendre à une CAP en 1 an.

MODALITÉ D'ACCÈS EN FORMATION

Inscription définitive après entretiens individuels et la signature d'un contrat d'apprentissage (en annexe)

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilité
- Référent handicap sur site pour l'accessibilité pédagogique



LES OBJECTIFS

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne
- Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professionnels
- Assurer l'entretien des locaux et des espaces réservés à l'enfant
- Exercer son activité en Ecole Maternelle, en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant et en Accueils collectifs de mineurs
- Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels

CONTENUS / BLOCS DE COMPÉTENCE

Enseignement professionnel :

- BLOC1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- BLOC2 : Exercer son activité en accueil collectif
- BLOC3 : Exercer son activité en accueil individuel

Enseignement général :

- BLOC4 : Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
- BLOC5 : Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- BLOC6 : Éducation physique et sportive
- BLOC7 : Prévention-Santé -Environnement
- BLOCF : Langue vivante

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves terminales en fin de formation ou validation par bloc possible. Nous consulter pour plus de renseignements.

LES DEBOUCHES

- Poursuites d'études : Bac Pro Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires, Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne, D.E. Auxiliaire de puériculture, D.E. Accompagnant Educatif et Social, D.E. Moniteur Éducateur, Concours d'ATSEM
- Insertion professionnelle : ATSEM / Animatrice, Assistante maternelle agréée, Auxiliaire puériculture

